

# **BULLETIN**

**DE LA SOCIÉTÉ**

**DES**

# **AMIS DE VIENNE**

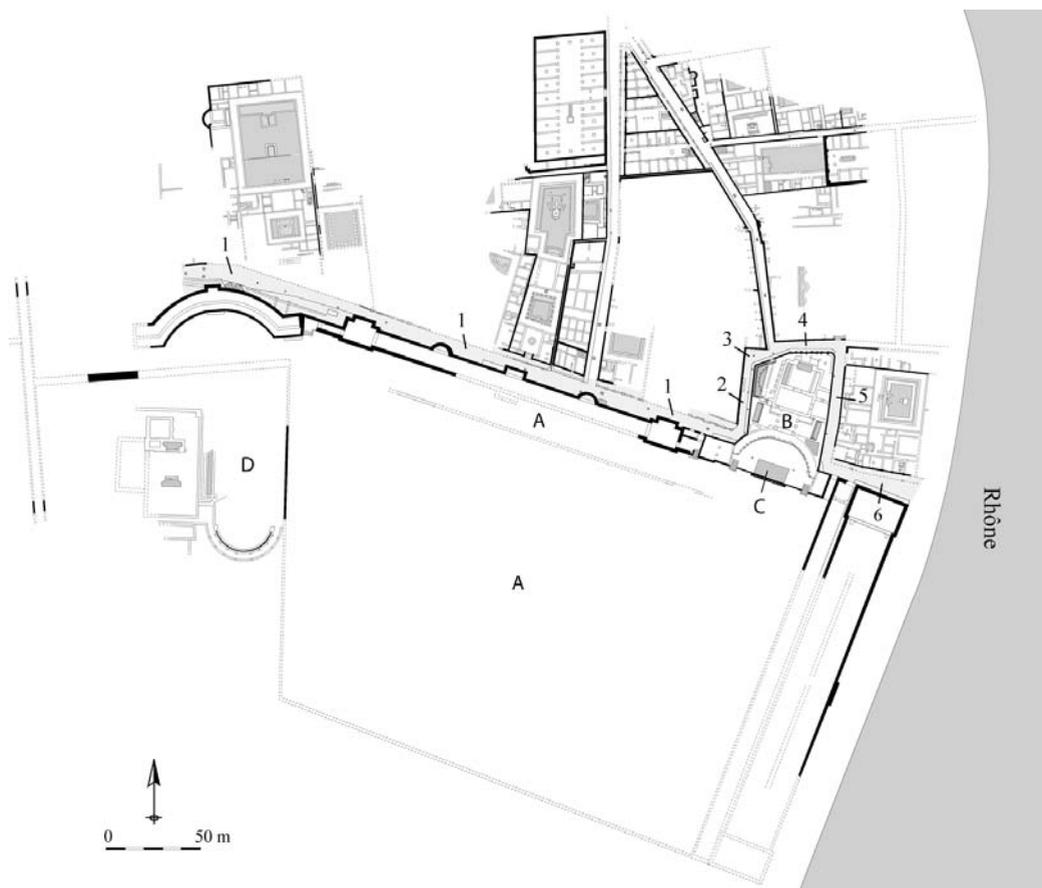


Fig. 1 - Plan du quartier de Saint-Romain-en-Gal à la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

**1** : rue du Portique - **2** : rue Neuve - **3** : place Triangulaire

**4** : rue du Rhône - **5** : rue du Lion - **6** : rue des Pilotis.

**A** : ensemble monumental - **B** : thermes des Lutteurs - **C** : *natatio* des thermes des Lutteurs

**D** : thermes du Palais du Miroir.

[Conception : L. Brissaud, J. L. Prisset, DAO : L. Brissaud. Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne. Département du Rhône].

## L'évolution spatiale et temporelle des ponts de Vienne. Permanences et mutations : le sens du lieu

Attachée au site gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, je consacre depuis 1988 une grande part de mon travail d'archéologue<sup>1</sup> à l'étude de l'évolution de la voirie et des réseaux d'amenée et d'évacuation d'eau de ce secteur antique situé en rive droite du Rhône<sup>2</sup>, légèrement en amont du cœur ancien de la rive gauche de *Vienna*, capitale des Allobroges. Cette recherche de fond m'a conduite à envisager la réalisation d'une thèse<sup>3</sup> qui m'a entre autres permis de conforter, dans le sillage des monographies<sup>4</sup> et articles<sup>5</sup> de référence consacrés à l'analyse urbaine du quartier, l'ancienneté, la prépondérance et la permanence de la rue du Portique (fig. 1, n° 1), axe de circulation majeur traversant, en rive droite, dès l'époque augustéenne, la vallée d'ouest en est pour finalement aboutir au fleuve.

Au cours du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, la voie initiale, large de 9 m, doit céder la place à une rue plus étroite, contrainte par l'ensemble monumental et plus particulièrement par la position des thermes des Lutteurs qui génère la création

---

\*Archéologue, attachée de conservation du patrimoine, musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne, Département du Rhône.

1 - Laurence Brissaud, *Introduction à l'étude de la voirie de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), quartier de Vienne antique (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Étude d'un exemple d'évolution : la rue du Commerce*. DEA, université de Provence, Aix-Marseille I, 1993.

2 - Je tiens à remercier Armand Desbat, Hugues Savay-Guerraz et en particulier Jean-Luc Prisset qui m'ont permis, sous leur direction successive, de mener à bien des sondages profonds au sein de la réserve archéologique et d'approfondir ma problématique. La majorité des sondages menés dans les rues de 1990 à 2000 ont été effectués en collaboration avec J.-L. Prisset.

3 - *Vienne antique. Dynamique de la voirie et de ses infrastructures hydrauliques du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. au V<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Françoise Dumasy. Soutenance : fin 2012.

4 - Armand Desbat, Odile Leblanc, Jean-Luc Prisset, Hugues Savay-Guerraz, Dominique Tavernier et Anne Le Bot-Helly, collab. M.-J. Bodolec, *Les fouilles de la maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, (*Gallia*, 55<sup>e</sup> suppl.), Paris, 1994 ; Jean-Luc Prisset (dir.), *Saint-Romain-en-Gal aux temps de Ferréol, Mamert et Adon : l'aire funéraire des thermes des Lutteurs (IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*, à paraître.

5 - Gabriel Chapotat, « Antiquités viennoises en bois et en métal trouvées dans le lit du Rhône », *Nouvelles Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 13, 1975, p. 21-26 ; Hugues Savay-Guerraz, Jean-Luc Prisset, « Le portique de Saint-Romain-en-Gal et son contexte. État des recherches », *RAN (Revue Archéologique de Narbonnaise)*, 25, 1992, p. 92-124 ; Jean-Luc Prisset, Laurence Brissaud, Odile Leblanc, « Évolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal, la rue du Commerce et la maison aux Cinq Mosaïques », *Gallia* 51, 1994, p. 1-113 ; Laurence Brissaud, Jean-Luc Prisset, « Insertion de la *domus* au sein d'une trame urbaine. L'exemple de Saint-Romain-en-Gal », *La maison urbaine d'époque romaine. Documents d'Archéologie Vaclusienne*, 6-I, 1995, p. 237-244.

d'un contournement rejoignant le fleuve par le biais de la rue des Pilotis<sup>6</sup> (fig. 1, n° 6). La largeur de celle-ci passe de 6 m à l'angle de la rue du Lion à 15 m à proximité du Rhône. Ce réaménagement perdurera jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. La création d'une aire funéraire, implantée sur les ruines de la *natatio* de l'édifice thermal (fig. 1, C) au IV<sup>e</sup> siècle et desservie par une voie empierrée, a engendré le rétablissement de l'axe originel, et ce en dépit de la récession des quartiers de la rive droite. Cet axe est-ouest, si bien ancré dans le paysage, me paraissait incomplet aussi bien à l'époque antique qu'à l'époque tardive. Il semblait en effet surgir du fleuve et garder en lui la mémoire d'un lien avec la rive gauche. J'avais la conviction qu'il constituait, avant tout et surtout, l'un des accès essentiels à la ville et qu'il devait franchir le fleuve.

Ces évolutions, aussi bien topographiques que chronologiques m'ont amenée à me plonger, en 2005 et 2006, dans le dossier complexe et passionnant des points de franchissement à Vienne, afin de mieux percevoir les liens de communication unissant la rive droite et la rive gauche<sup>7</sup>. Jusqu'alors en effet, le site de Saint-Romain-en-Gal était souvent considéré comme un quartier *extra muros*, un secteur suburbain, situé aux franges de la ville antique. Parallèlement, le pont médiéval, ancré 180 m au sud du site de Saint-Romain-en-Gal et dont la Tour des Valois, bien présente dans le paysage, garde le souvenir, était considéré comme ayant très vraisemblablement une origine antique.

La maquette figurant *Vienna* à la fin du II<sup>e</sup> siècle, conçue en 1995 pour le musée de Saint-Romain-en-Gal, reflète ces tendances. À l'emplacement du pont médiéval, un pont unique unit les deux rives (fig. 2, B). Son existence n'est cependant pas affirmée, les indices archéologiques se révélant insuffisants. Il est traité en blanc au centre de la maquette en couleur. En revanche, bien qu'étant assurément gallo-romains<sup>8</sup>, les 130 pilotis découverts au XX<sup>e</sup> siècle dans le lit du fleuve au débouché de la rue des Pilotis, sont alors interprétés comme un simple appontement (fig. 2, A).

Avec les indices recueillis grâce aux fouilles de Saint-Romain-en-Gal, il m'est apparu que le développement de la rue du Portique et donc l'essor du quartier pouvaient s'expliquer par la présence d'un pont. Les riches habitants établis dans ce secteur de la ville devaient pouvoir rejoindre facilement le centre

---

6 - Laurence Brissaud, « La construction des thermes des Lutteurs : regards croisés sur un chantier urbain antique et son impact sur la ville (Saint-Romain-en-Gal, France) », in S. Camporeale, H. Dessales, A. Pizzo (éd.), *Arqueología de la construcción I. Los procesos constructivos en el mundo romano : Italia y provincias occidentales*, Mérida, Instituto de Arqueología, 25-26 de Octubre de 2007, Archivo Español de Arqueología, L, Mérida 2008, p. 107-124.

7 - Laurence Brissaud, « Le sens du lieu : la rue du Portique, mémoire d'un lien entre deux rives », in P. Ballet, N. Dieudonné-Glad, F. Salliou (éd.), *La rue dans l'Antiquité : définition, aménagement et devenir*, actes du colloque, université de Poitiers, 7-9 septembre 2006, p. 251.

8 - *Ibid.*, p. 251.

politique et religieux, situé au cœur de la rive gauche. Un pont placé dans l'axe de la rue du Portique répondrait à ce besoin, le franchissement de la Gère étant ensuite assuré par l'intermédiaire d'un pont situé à un emplacement incontournable lié à la topographie du secteur de la confluence (fig. 2, D). L'existence d'un point de traversée du fleuve en amont de cette rivière offrait également l'opportunité d'une liaison rapide avec l'entrée nord de la ville et la voie conduisant à Lyon par la rive gauche du Rhône. Par ailleurs, la présence de réseaux viaires en fourche à proximité de ce point de traversée potentiel m'a amenée, par compa-



Fig. 2 - Vue de la maquette de Vienne antique - A : "pont nord" - B : "pont médiéval" - C : "pont sud" - D : "pont sur la Gère". [Maquette réalisée par F. Trouvé d'après des restitutions de A. Le Bot-Helly, B. Helly (SRA), B. Sagnier (Architecte DPLG), Cl. Marcellin (INRAP) et de l'équipe archéologique du site de Saint-Romain-en-Gal (Département du Rhône). - Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne. Département du Rhône].

raison, à envisager l'existence d'un second passage au sud de la ville (fig. 2, C). L'existence de deux ponts pouvait alors expliquer le développement équilibré de la ville sur les deux rives, clairement révélé par la maquette établie à partir des données actuelles sur l'étendue du tissu urbain antique.

Dès lors, il paraissait essentiel de reprendre, à la lumière des connaissances archéologiques récentes, les informations recueillies au cours des siècles sur l'existence d'un ou de plusieurs points de traversée du fleuve.

## I - L'apport des textes, des plans et des restitutions anciennes

Le souvenir des points de franchissement viennois s'est transmis à travers la mémoire collective, grâce aux textes et aux images. Je me suis donc dans un premier temps attachée à explorer les fonds d'archives anciennes, à observer les gravures, les tableaux, les relevés topographiques viennois, à compiler et comparer les ouvrages des érudits et archéologues, afin de mener une étude diachronique de l'ensemble des ponts de Vienne, de l'Antiquité à nos jours et de tenter de mettre en lumière les raisons de leur apparition, de leur destruction, de leur remplacement éventuel ou de leur déplacement.

Ce travail critique, encore en cours, ne sera pas présenté dans le cadre de cet article. Une première analyse a été fournie pour les notices des trois points de franchissement viennois réalisées dans le cadre du colloque national consacré aux ponts routiers en Gaule romaine qui s'est tenu au Pont du Gard en 2008<sup>9</sup>.

### 1. Les sources écrites

La plus ancienne référence concernant l'existence d'un pont antique à Vienne apparaît dans la *Chronique* d'Adon, archevêque de Vienne de 859 à 875 : « *Gracchus Tiberius Sempronius, traversant [le fleuve] près de la ville de Vienne en Gaule vers l'Espagne ultérieure, fit construire un édifice plaqué de marbre (ou "édifia une plaque inscrite") d'une qualité impressionnante, et jeter un pont sur le Rhône après avoir fait élever des tours de chaque côté du Rhône, d'une qualité impressionnante* »<sup>10</sup>.

Ce texte provient d'une histoire du monde en six livres, depuis les origines jusqu'à 875, rédigée par l'archevêque. De ce fait, sa validité doit être considérée avec prudence. Adon rattache la construction du pont à un fait historique lointain pour renforcer le prestige et l'ancienneté de cet ouvrage et donc de sa ville. Or Tiberius Gracchus est décédé en 136 avant J.-C., soit quinze ans avant la conquête du territoire allobroge par les Romains. Par ailleurs, aucune trace d'occupation remontant à cette période n'a été observée près du fleuve. Sur le site de Saint-Romain-en-Gal, les premiers indices liés à la voirie ne remontent qu'aux années 40 avant J.-C. À cette époque, les niveaux de circulation se situent entre 4 et 5 m en dessous de ceux du II<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle. Dès lors, nous pouvons nous demander si Adon décrit un pont symbolique ou s'il a bien sous les yeux un pont réel ou ses vestiges.

La première mention concrète de l'existence d'un pont remonte au début du XIII<sup>e</sup> siècle. : il s'agit du legs de cent livres fait en 1239 par Geoffroy Baudoin

---

9 - Laurence Brissaud, « Les ponts de *Vienna*. Notices », in G. Barruol, J.-L. Fiches, P. Garmy (éd.), *Les ponts routiers en Gaule romaine*, Actes du colloque national tenu au Pont du Gard, 8-11 octobre 2008, *Supplément à la R.A.N.*, à paraître. - L'article présenté ici, dans le *Bulletin*, résume dans les grandes lignes, le contenu de ces Notices.

10 - *Chronique* d'Adon, *Patrologiae cursus completus*, series latina, 123, col. 62, édition J.-P. Migne, Paris 1852. Traduction J.-P. Reboul.

en faveur de l'œuvre du pont du Rhône<sup>11</sup>. Ce legs et ceux qui lui succéderont se rapportent au "pont médiéval" qui nécessita de fréquentes réparations au cours des siècles ultérieurs.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Symphorien Champier est le premier à écrire une histoire des Allobroges<sup>12</sup>. Il reprend le texte d'Adon (p. 20), indique qu'il s'agit d'un pont de pierre très "antique" (p. 48), mais n'évoque pas son emplacement. Il n'effectue aucun rapprochement avec le pont médiéval alors en service, ce qui pourrait signifier qu'il dissocie les deux ouvrages. Le pont médiéval est définitivement rompu en 1651. Dans son étude de 1659, N. Chorier décrit la destruction du pont médiéval et, le premier, place un pont antique au nord de l'embouchure de la Gère, à proximité de la porte de Lyon, tout en mentionnant l'existence d'importantes maçonneries au niveau du port des Môles et des épaulements en rive droite, encore visibles au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Il se demande également auquel des deux ponts Adon faisait référence<sup>14</sup>. Il n'attribue aucune appellation spécifique aux deux points de franchissement.

L'appellation traditionnelle "pont de Trajan", désignant le pont médiéval, puise son origine dans l'existence d'une inscription d'époque gallo-romaine concernant le financement d'un ouvrage de nature inconnue, sous le règne de l'empereur Trajan (*Inscriptions Latines de Narbonnaise*, V, 1, 31). Cette inscription, découverte tout d'abord dans la cour de la "maison des Canaux", au centre de Vienne, a été déplacée au XVI<sup>e</sup> siècle pour être réemployée dans le parapet du pont sur la Gère, au nord de la ville. L'érudit Chorier insiste d'ailleurs bien sur ce point<sup>15</sup>. Le nouvel emplacement de cette pierre inscrite a pourtant vite généré une fausse association avec le pont de Gère qui aurait dès lors, dit-on, fait l'objet d'une réparation sous le règne de Trajan<sup>16</sup>. Cette confusion a été ensuite étendue au pont majeur sur le Rhône, dont la haute antiquité ne faisait plus de doute pour les auteurs s'intéressant alors à l'histoire de la ville.

C'est Nicolas Bergier, avocat et historiographe de France, qui a notamment contribué à la propagation de cette idée. En 1622, dans le livre I de sa synthèse sur les grands chemins de l'Empire romain, il associe en effet empiriquement

---

11 - Cette inscription (*Corpus des Inscriptions de la France médiévale*, 15, n° 104) est fréquemment citée : par exemple dans la réédition de Nicolas Chorier, *Recherches sur les Antiquités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges, capitale de l'Empire Romain dans les Gaules et des deux royaumes de Bourgogne*, nouvelle édition conforme à celle de 1659, revue corrigée et considérablement augmentée des inscriptions et antiques trouvés jusqu'à ce jour par N.-F. Cochard, Lyon, chez Million Jeune, libraire, 1828, p. 112. Voir aussi J. Mesqui, « Le pont sur le Rhône à Vienne. Esquisse d'une histoire technique à travers les textes », *Bulletin Monumental*, 151-1, 1993, p. 132.

12 - Symphorien Champier, *Du Royaume des Allobroges avec l'Antiquité et origine de la très noble et ancienne Cité de Vienne sur le fleuve du Rhosne*, 1529, réédition de 1884, Lyon, Henry Georg, libraire-éditeur.

13 - N. Chorier, *Recherches sur les Antiquités*, p. 29-33.

14 - *Ibid.*, p. 109-110.

15 - *Ibid.*, p. 60-61.

16 - J. Gruter, *Inscriptiones antiquae totius orbis romani*, Heidelberg. 1603.

l'empereur Trajan à la construction de nombreux ponts<sup>17</sup>. Traitant des Gaules dans son Livre IV, il mentionne ensuite de manière très évasive l'existence d'un pont sur le Rhône, à Vienne, et considère, en raison de l'inscription qui s'y rattache, que celui-ci a été bâti sous le règne de Trajan. Ne connaissant visiblement pas la ville, il s'en remet aux Viennois pour préciser l'aspect du pont et son emplacement<sup>18</sup>. Par sa méconnaissance des lieux, il a ainsi laissé penser que l'inscription se situait sur le prestigieux pont médiéval du Rhône, symbole de romanité par excellence et non sur le pont de Gère, bien plus modeste, et dont il ne soupçonnait d'ailleurs probablement pas l'existence. Malgré l'emploi de termes mesurés, l'auteur a nourri cette fausse interprétation.

## 2. Les plans et restitutions

Les plans anciens représentant la ville de Vienne ont été le point de départ de ma recherche et la clef de la redécouverte des points de franchissement.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Pierre Schneyder, archéologue, dessinateur et fondateur du musée de Vienne, rédige un manuscrit consacré à l'étude de la ville antique. Il est surtout le premier à dresser un plan topographique précis des vestiges jusqu'alors recensés, qu'il limite à la rive gauche<sup>19</sup>. Il associe pourtant bien dans ses écrits la plaine de Sainte-Colombe et de Saint-Romain-en-Gal à l'histoire et à l'extension de la capitale des Allobroges. Dans le but d'étayer ses propos, il signale d'ailleurs succinctement l'existence de trois ponts anciens qui dans le passé reliaient les deux rives, sans pour autant les figurer sur son plan général : « ...*La rive droite du rhone n'a point été habitée aussi anciennement que la gauche, ou du moins elle ne faisoit pas alors partie de la même ville. Il ne reste aucuns vestiges de fortifications, et il ne paroît pas qu'elle en ait jamais eu. Cependant elle devint ensuite, dans des tems plus tranquilles, un des plus beaux quartiers de Vienne. une situation plus heureuse présentoit plus d'agrémens, un terrain presque plat, uni et propre à toute sorte de destination, L'avantage de voir sur la rive opposée s'élever en amphithéâtre la ville de vienne, ornée de ses édifices et couronnée de ses remparts et de ses Forts y avoient fixé le séjour des citoyens les plus opulents. Cette opinion est appuyée sur les débris du luxe resté enfoui dans la terre, sur une quantité étonnante de mosaïques, de marbres, de médailles que l'on y trouve dans quelque lieu que l'on fasse des fouilles. Trois ponts établissoient la comunication entre la rive droite et la gauche. Celle-ci étoit habitée dans toute la longueur de la premiere et de toute la largeur de la plaine, jusqu'à mi-coteau environ(...). C'est ce que attestent les égous, les murs romains qui se voyent encore sur les bords du fleuve et ceux qui se trouvent partout à la profondeur d'environ 6 à 8 pieds mais cette partie a été détruite de fond*

---

17 - Nicolas Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*. éd. originale 1622, rééd. Bruxelles, Jean Leonard, 1736, tome premier, p. 67.

18 - *Ibid.*, p. 285.

19 - Pierre Schneyder, *Recueil factice de textes, d'histoire et d'archéologie, de correspondance, de plans, de copies et d'imprimés XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque municipale de Vienne, Fonds patrimonial, manuscrit M10, 1784-1785, plan 154.

en comble, parce que n'étant point située assez avantageusement pour être fortifiée, elle n'a jamais pu se garantir d'aucune incursion de barbares... »<sup>20</sup>.

La traversée du Rhône à hauteur de Vienne s'effectuait à cette époque par l'intermédiaire d'un bac à traîle. Le pont médiéval définitivement détruit en 1651 n'avait en effet toujours pas été remplacé<sup>21</sup>. Aucun lien de traversée pérenne, monumental, n'existait donc alors à l'échelle de la ville. L'absence de pont de pierre, même si l'une des piles en ruine du "pont de Trajan" était alors encore nettement visible dans le Rhône<sup>22</sup>, alliée à la nature moins spectaculaire et moins dense des vestiges de la rive droite, a sans doute implicitement conduit P. Schneyder, installé à Vienne, à concentrer l'essentiel de son étude et, surtout, de ses relevés à la rive gauche qui recélait par ailleurs l'essentiel des bâtiments publics et monumentaux ancrés dans le paysage et encore bien conservés en élévation.

Son ouvrage a été publié *in extenso* soixante-cinq ans après sa mort par l'historien Edmond-Joseph Savigné<sup>23</sup>. On y retrouve, à défaut de l'ensemble de ses dessins, son fameux plan géométral de la ville, illustrant le texte de son manuscrit originel. Le passage consacré à l'existence des trois ponts de Vienne y est identique.

Dans la *Notice du Musée d'antiquités* qu'il publia en 1809 afin de présenter les collections contenues dans le musée qu'il avait créé à Vienne<sup>24</sup>, Schneyder mentionne encore, en conclusion, l'existence de trois ponts. Le texte est identique à celui du manuscrit M 11.

Dans le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, P. Schneyder réalise cinq tableaux commandés par la municipalité pour la décoration du nouvel hôtel de ville. Il s'agit d'évocations de différents lieux de Vienne pourvus de monuments caractéristiques. L'une des œuvres, qui «...combine des architectures réelles et des ruines imaginaires...», représente le temple d'Auguste et de Livie<sup>25</sup> (fig. 3). Schneyder gomme le bâti de son époque afin de mieux percevoir l'antique. Ainsi place-t-il le temple dans un paysage ouvert mais erroné. Il figure le Rhône, la rive gauche en arrière-plan et, à droite du temple, un pont à quatre piles munies d'arrière-becs, se voulant antique. Il s'agit en réalité de l'évocation du pont médiéval, détruit depuis 1651. La vue se situe en effet à la hauteur relative de la Tour des

---

20 - Pierre Schneyder, *Recueil de notices XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque municipale de Vienne, Fonds patrimonial manuscrit M 11, 1797-1798, p. 18-19.

21 - J. Mesqui, « Le pont sur le Rhône à Vienne... », *Bulletin Monumental*, 151-1, 1993, p. 128.

22 - La dernière pile fut arasée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : E.-J. Savigné, *Histoire de Sainte-Colombe-lès-Vienne*, Vienne, Ogeret et Martin, Imprimeurs-Éditeurs, 1903, p. 104.

23 - Pierre Schneyder, *Histoire des Antiquités de la ville de Vienne*, publié par E.-J. Savigné, premier fascicule de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, Vienne, 1880, p. 28-29.

24 - Pierre Schneyder, *Notice du Musée d'antiquités de la ville de Vienne*, Vienne, 1809, p. 28.

25 - Fanny Adjadj, *Pierre Schneyder et la passion de l'antique : naissance d'une archéologie « scientifique » à Vienne (1761-1814)*, master 1 histoire de l'art, de l'Antiquité au monde contemporain, mémoire soutenu sous la direction de Nathalie Mathian, université Lumière Lyon 2 - 6 juin 2007, volume I, p. 69-74, volume II, catalogue raisonné des œuvres, c. 2, p. 31. Le *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 105, 2010, 3, p. 3-24 a publié une synthèse de ce mémoire.

Valois. Ce détail nous paraît essentiel. Schneyder a en effet évoqué l'existence de trois points de franchissement dans son manuscrit, mais dans cette œuvre picturale très libre du cœur antique de *Vienna*, il ne figure finalement qu'un pont. Un point de franchissement au sud de la ville aurait pourtant pu figurer ici en bonne place. Là où le peintre avait donné libre cours à son imagination, l'érudit, qui ne disposait sans doute pas d'indices topographiques et visuels suffisants, s'est interdit de pousser plus avant son hypothèse de restitution.

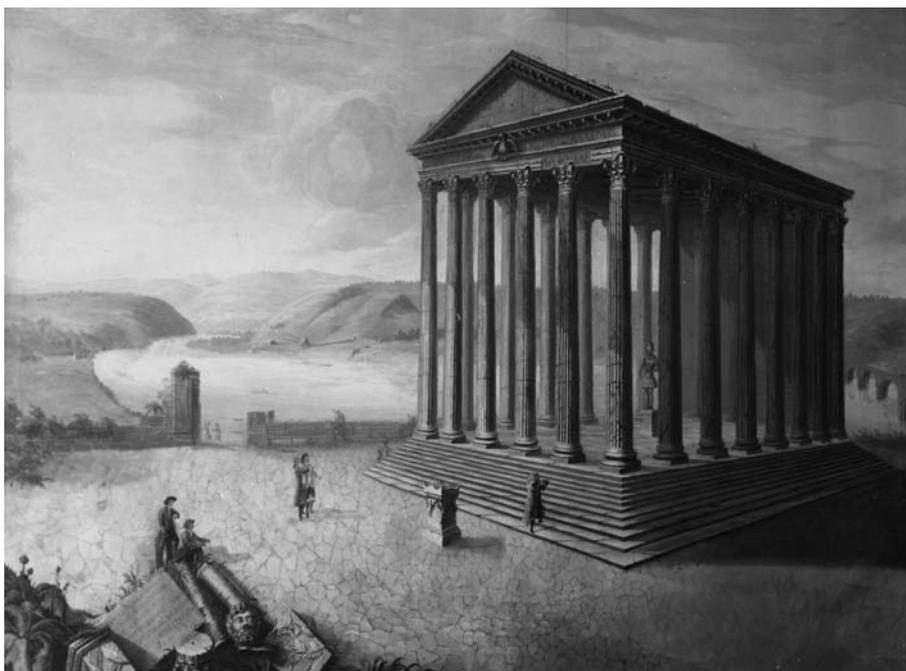


Fig. 3 - P. Schneyder, *Le temple d'Auguste et de Livie*. Huile sur toile, 1781. [Cliché G. Renaux, musées de Vienne].

É. Rey succède à Schneyder et devient conservateur du musée de Vienne en 1815. Il publie en 1819 son *Guide des Étrangers à Vienne*<sup>26</sup>. Il utilise abondamment le manuscrit de Schneyder et recopie son plan géométral de la rive gauche qu'il joint à son ouvrage, centré encore une fois sur la rive gauche. Il s'intéresse néanmoins à la rive droite et s'y investit. Il se rend en effet au sein de la propriété Michoud afin d'expertiser les vestiges du "Palais du Miroir" en 1826. Il a d'ailleurs fait état de cette première visite au sein du rapport qu'il a rédigé à la demande du préfet en 1837 sur les fouilles récentes menées en 1836 par M. Garon, au sein de ses vignes, jouxtant la propriété Michoud. Des relevés détaillés des vestiges et du mobilier mis au jour ont été alors réalisés par son

26 - Étienne Rey, *Guide des Étrangers à Vienne (Isère) ou aperçu sur ses monuments anciens et modernes, ses établissements publics et manufactures*, Lyon, Imprimerie de Lambert-Gentot, 1819.

collaborateur, l'architecte Antoine-Marie Chenavard : «...*Il est probable que cette salle était un laconicum, soit qu'elle ait fait partie d'un bâtiment de thermes, soit qu'elle ait dépendu d'un vaste palais renfermant dans son enceinte des salles de bains et toutefois nous serions autorisés à penser que ces ruines sont celles des thermes et non d'un palais. Les tuyaux de plomb qui y ont été trouvés, la multitude des canaux, les bassins pratiqués dans le sol et revêtus de marbre découverts dans la propriété Michoud, que nous avons déjà reconnus en 1826, justifieraient cette opinion...*»<sup>27</sup>. Il a en outre suivi le dégagement et le relevé de plusieurs mosaïques sur la commune de Saint-Romain (à l'emplacement de la réserve archéologique actuelle). En 1831, Étienne Rey, parti de Vienne depuis neuf ans<sup>28</sup>, publie un recueil de planches lithographiées sur l'archéologie et les monuments viennois. Le texte, confié à Jean-Baptiste-Eugène Vietty, apporte très peu d'informations archéologiques sur les liens potentiels avec la rive droite et les points de traversée<sup>29</sup>, mais livre toutefois un indice essentiel : « ...*Le Rhône s'avance de l'occident, fait un grand contour et traverse la ville du nord au sud, comme dans Rome le Tibre à l'ouest. Les collines orientales s'écartent en demi-cercle, et forment un amphithéâtre de sept montagnes, au milieu desquelles domine un capitole bien plus élevé que le Tarpéien. Sur les flancs et les plateaux des monts s'élevait la cité Viennoise, arrosée par quatre rivières qui se jettent dans le Rhône. La ville d'occident, plus plane, communiquait par trois ponts, à l'ancienne, et, bordée d'un côté par la rive droite, était enclose d'un autre janicule...* » [(note 6) : « *De ces trois ponts, il ne reste qu'une pile de celui qui fut construit sous Trajan, et qui, relevé plusieurs fois, a toujours été renversé par la violence du fleuve. Dans les basses eaux, on aperçoit les vestiges des deux autres* »].

Les auteurs énoncent ici clairement que les traces des trois points de franchissement ont été vues à l'occasion d'étiages bas. É. Rey s'attache en revanche à la conception de l'ensemble des illustrations de l'ouvrage et du nouveau plan, précieux lui aussi, de la "Vienne antique". Il est le premier à créer graphiquement un lien « archéologique » entre les deux rives. À partir du relevé géométral originel de Pierre Schneyder, il reproduit la rive gauche quasiment à l'identique mais, surtout, ajoute au-delà du fleuve la représentation inédite de la rive droite en dessinant l'ensemble du fond cadastral de l'époque<sup>30</sup>, sur lequel il superpose les vestiges qu'il a pu observer jusqu'alors. Il positionne ainsi les ruines du "Palais

27 - Étienne Rey et Antoine-Marie Chenavard, *Rapport de l'Académie Royale des Sciences et Belles Lettres des Arts de Lyon, sur les antiquités découvertes à Sainte-Colombe*, rapport manuscrit daté du 27 juin 1837, rédigé à Lyon, 4 p., 1 note (3 p.), 19 fig., 2 lettres (3 p.), Bibliothèque municipale de Lyon, Ms 6453.

28 - É. Rey a occupé le poste de conservateur du musée de Vienne de 1815 à 1822. Il fut ensuite nommé professeur à l'école des Beaux-Arts de Lyon, dont il fut directeur pendant quelques mois (1830-1831).

29 - Étienne Rey et Jean-Baptiste-Eugène Vietty, *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, publié chez Didot, Paris, 1831, p. 24 et note 6. L'ouvrage était paru précédemment sous forme de livraisons.

30 - Cadastre napoléonien numérisé de 1809, montage de la Section A du Bourg, commune de Sainte-Colombe (échelle de départ : 1/1250°), de la Section B dite de la Campagne, commune de Sainte-Colombe et de la Section M de la Plaine, commune de Saint-Romain-en-Gal (échelle de départ : 1/2500°). Archives départementales, Département du Rhône.

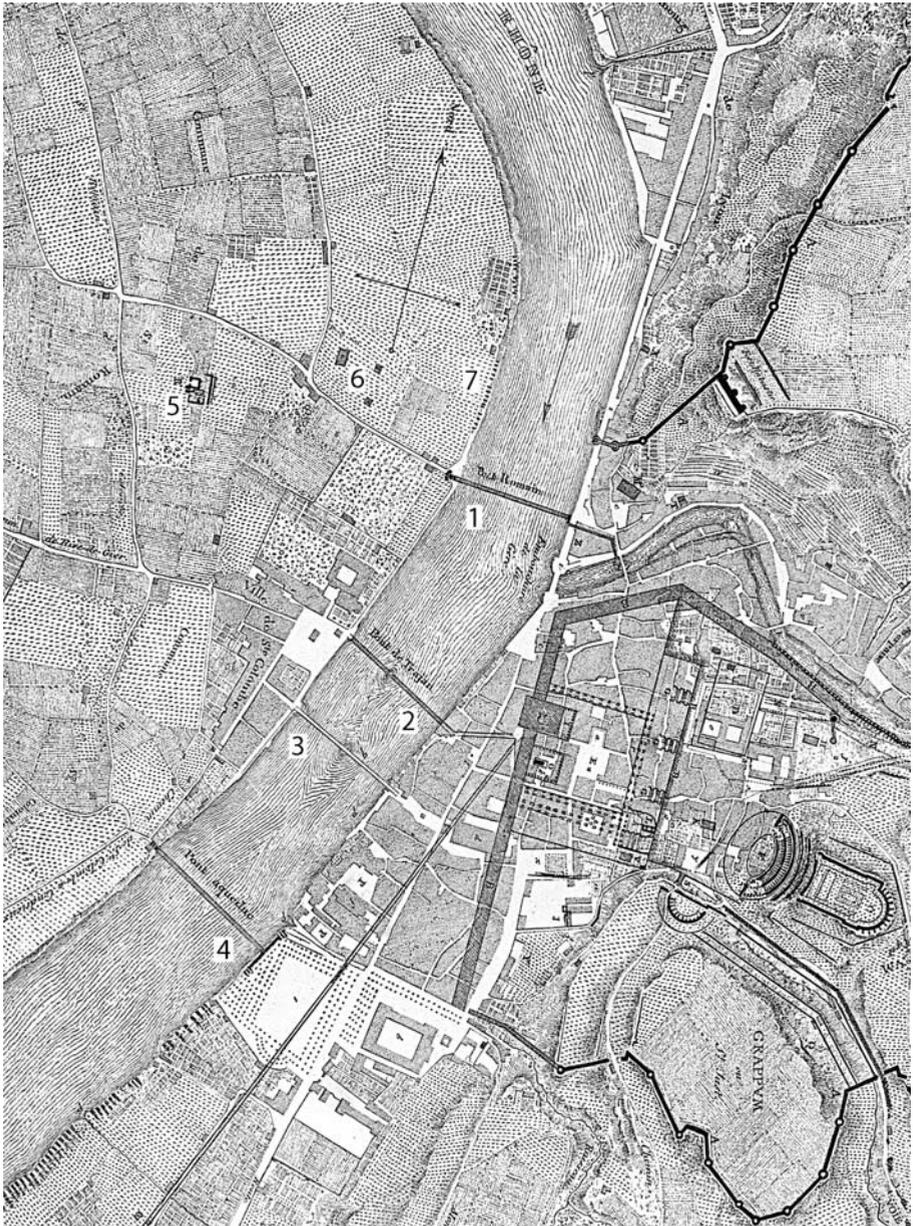


Fig. 4 - Plan de Vienne dans son état actuel avec indication des monuments romains (détail). Dressé en 1830 par É. Rey, d'après un plan de la rive gauche de P. Schneyder, réalisé en 1785.

- 1 : "pont romain" - 2 : "pont de Trajan" avec l'emplacement de la pile encore visible  
 3 : "pont suspendu" de 1829 - 4 : "pont-aqueduc" - 5 : vestiges du "Palais du Miroir"  
 6 : trois pavements - 7 : vestiges.

du Miroir" (fig. 4, 5), trois mosaïques dont il connaît l'existence et l'emplacement (fig. 4, n° 6) ainsi qu'un ensemble de murs tronqués découvert le long de la voie de berge (fig. 4, n° 7), dans le secteur de l'actuel site de Saint-Romain-en-Gal<sup>31</sup>. La parution du recueil de lithographies d'É. Rey intervient juste après l'inauguration, en 1829, d'un pont métallique pourvu d'un tablier en bois suspendu à une pile maçonnée qui rétablit enfin, entre les deux rives du fleuve, la liaison permanente interrompue depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le plan topographique, essentiel, met-il implicitement l'accent sur la problématique prégnante du franchissement du fleuve à Vienne depuis l'Antiquité. Étienne Rey insiste également sur l'avenir, l'essor commercial et industriel potentiels de la ville, située à nouveau au cœur d'axes de communication essentiels. À ce titre, il joint dans la conclusion de son ouvrage une vue générale de Vienne à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle figurant symboliquement la succession, la longue histoire des ponts "anciens" et "modernes" de la ville (fig. 5)<sup>32</sup>.

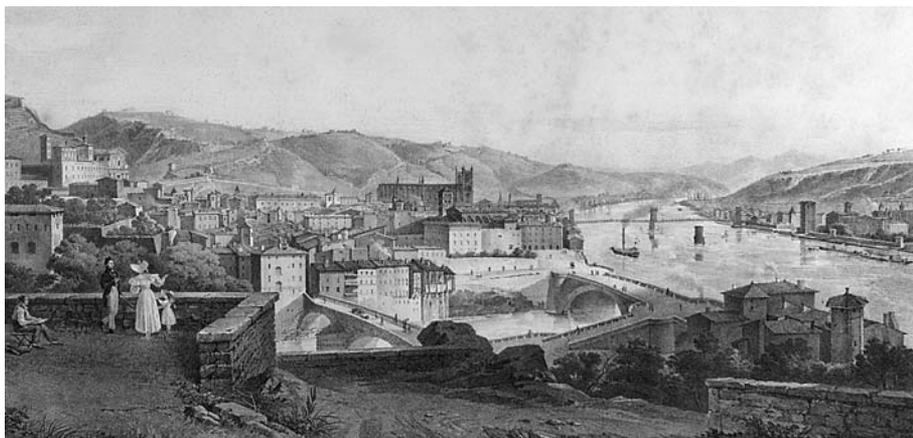


Fig. 5 - *Vue de Vienne prise du mont Labastie* en 1829, É. Rey, lithographie H. Brunet à Lyon (détail).

Reprenant les informations écrites collectées par l'érudit Nicolas Chorier<sup>33</sup> puis par Pierre Schneyder et les enrichissant de ses propres observations, Étienne Rey nomme et place sur son plan au nord de la nouvelle "passerelle suspendue" conçue par les frères Mignot (fig. 4, n° 3), le "pont de Trajan" (fig. 4, n° 2), à l'emplacement du pont médiéval, en adhérant à l'hypothèse émise par Bergier. Il signale, au nord de la ville et de l'embouchure de la Gère, la présence d'un pont qualifié de "romain" (fig. 4, n° 1) et au sud du cœur urbain ancien, à l'extérieur de l'enceinte romaine, l'existence d'un "pont-aqueduc" (fig. 4, n° 4). Si le pont médiéval, grâce à ses ruines visibles, à l'existence de gravures et de textes abon-

31 - É. Rey et J.-B.-E. Vietty, *Monuments romains*, II<sup>e</sup> partie, plan de Vienne, p. 38, planche I, dessin d'É. Rey.

32 - *Ibid.*, III<sup>e</sup> partie, p. 83, planche XIX. *Vue de Vienne prise du mont Labastie*, 1829, dessin d'É. Rey, lithographie de H. Brunet, Lyon.

33 - N. Chorier, *Recherches sur les Antiquités* (cf.ici n. 11).

dants, demeure encore bien ancré dans la mémoire collective et se révèle de fait indiscutable, il n'en va pas de même pour les deux autres, dont la réalité repose essentiellement sur les observations visuelles personnelles de l'auteur et sur ses hypothèses, générées par la tradition orale et la lecture de quelques textes allusifs.

En l'absence de vestiges matériels probants permettant de conforter cette représentation graphique, livrée sans commentaire écrit étayé<sup>34</sup>, l'hypothèse des "trois ponts antiques" sera jusqu'à nos jours sous-estimée. Dans le même ouvrage, à la suite du plan géométral, É. Rey joint sa restitution de la ville à l'époque romaine, au sein de laquelle ne figure plus que le pont médiéval<sup>35</sup>. Tout comme P. Schneyder, il revient sur ses hypothèses et ne figure plus qu'un point de franchissement, à l'emplacement du pont médiéval de la Tour des Valois. Par ailleurs, il réalise en 1860, à la fin de sa vie, un tableau de Vienne antique, au sein duquel ne figure encore qu'un point de franchissement, toujours à l'emplacement du pont médiéval de la Tour des Valois (fig. 6). Pourtant É. Rey avait pu entrevoir des traces des points de franchissement à l'occasion d'un étiage bas, tout comme Cochard l'avait fait à la même époque<sup>36</sup>, mais n'a probablement pas disposé d'indices topographiques et archéologiques suffisants pour lui permettre de restituer la nature et les élévations des ponts.

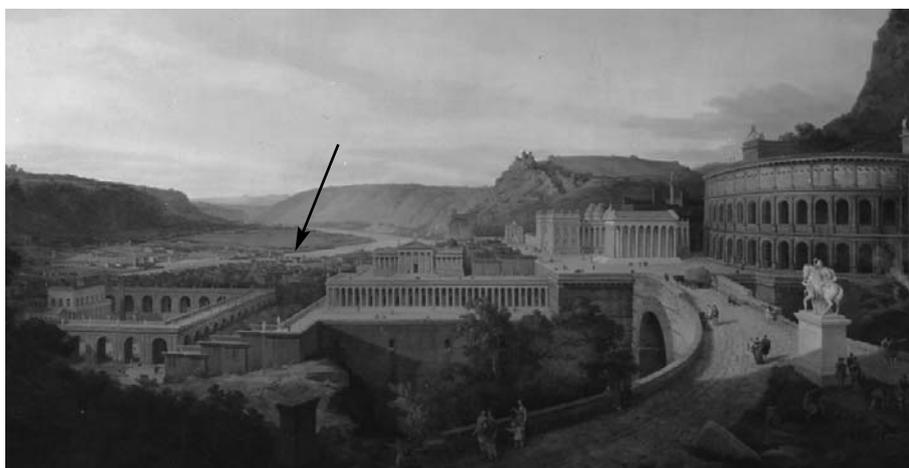


Fig. 6 - Détail du tableau d'E. Rey : *Vue de Vienne à l'époque romaine*, 1860. [Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Vienne - cliché musées de Vienne, G. Renaux].

Un article tiré du *Journal de Vienne et de l'Isère* daté du 15 janvier 1848 et faisant état de la baisse spectaculaire du Rhône, apporte un témoignage décisif corroborant les observations d'É. Rey<sup>37</sup> :

34 - É. Rey et J.-B.-E. Vietty, *Monuments romains*, p. 38.

35 - *Ibid.*, II<sup>e</sup> partie, plan restitué de Vienne, p. 39, planche I bis, dessin d'É. Rey.

36 - N. Chorier, *Recherches sur les Antiquités*, p. 33, note de Cochard « ...**En décembre 1818**, les eaux du Rhône étaient tellement basses, que l'on distinguait sans peine, à l'endroit des ports, des massifs de maçonneries considérables, des fragments de colonnes, d'entablements,...

37 - Anonyme, « Chronique locale », *Journal de Vienne et de l'Isère*, samedi 15 janvier 1848.

« ...**La baisse du Rhône continue.** Nous avons dit dans notre précédent numéro que, du haut du quai, on apercevait facilement sous l'eau les restes de l'ancien pont qui existent du côté de Vienne. Aujourd'hui, ils se montrent encore mieux. On distingue parfaitement la base des deux piles qui étaient situées entre celles que l'on achève de démolir actuellement et notre quai, ainsi que les débris des arches qu'elles soutenaient. Bien plus, une partie des pierres appartenant aux unes et aux autres s'élève dans ce moment d'environ 20 cm au-dessus du niveau actuel des eaux. Ce niveau est aujourd'hui à plus de 50 cm au-dessous de 0 à l'échelle métrique placée près du pont suspendu. **Depuis 1819, le Rhône n'était pas descendu si bas. Quelques personnes croient même qu'il est plus bas aujourd'hui qu'à cette époque...** ». De son côté, dans son *Guide des étrangers à Vienne*<sup>38</sup>, Rey faisait allusion, trente ans auparavant, aux étiages bas de 1818 : « ...En décembre 1818, époque à laquelle les eaux du Rhône se trouvèrent basses comme de mémoire d'homme on ne les avait vues, on eut des preuves non équivoques de la beauté des ports de Vienne... ».

## II - L'apport des fouilles archéologiques récentes

Une centaine de pilotis (fig. 7), découverts en 1938 à l'occasion d'un étiage bas, en même temps que des fragments de fûts de colonnes, des blocs d'architecture, des dés de calcaire, un chapiteau orné de dauphins<sup>40</sup> et, surtout, le magnifique torse d'une statue de Vénus en marbre blanc<sup>41</sup> (fig. 8, A), étaient profondément ancrés dans le Rhône, à proximité du débouché de la rue de la Chantrerie (tracé correspondant à la rue des Pilotis). La découverte fortuite de la statue avait alors focalisé l'attention de tous ; elle rappelait le souvenir de la *Vénus accroupie* (fig. 8, B), mise au jour au sein du Palais du Miroir en 1827 ou 1828 ; conservée dans la collection particulière de Madame Michoud, elle avait été en effet mise en vente par ses héritiers en 1878 et acquise par le musée du Louvre en avril 1878. Il fallait donc impérativement préserver cette nouvelle sculpture d'un nouvel exode ; elle fut alors rapidement déposée au musée de Vienne. Quant aux pilotis, ils furent délaissés et oubliés dans le lit du fleuve pour être redécouverts durant l'été 1974 par l'archéologue viennois Gabriel Chapotat<sup>42</sup>.

Cette année-là, l'entreprise du Garon, qui vient de s'installer en rive droite, au nord de la rue de la Chantrerie, aux abords de la berge, amorce l'exploitation de ses carrières. Les ouvriers menant à bien des opérations de dragage extraient du fleuve, en même temps que les graviers, de nombreux pilotis et des sabots

38 - É. Rey, *Guide des Étrangers*, p. 29-30.

39 - Anonyme, « Au fil de l'objectif et Fouilles et trouvailles », *Pages Viennoises*, 4<sup>e</sup> année, n° 3, juillet 1938, 2 et 5.

40 - Henri Lavagne (dir.), *Nouvel Espérandieu*, tome I, *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule, Vienne (Isère)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2003, n° 429, p. 182, pl. 252.

41 - *Ibid*, n° 061, torse de Vénus, p. 29, pl. 68-69.

42 - Gabriel Chapotat, « Antiquités viennoises en bois et en métal trouvées dans le lit du Rhône », *Nouvelles Archives du Museum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 13, 1975, p. 21-26.

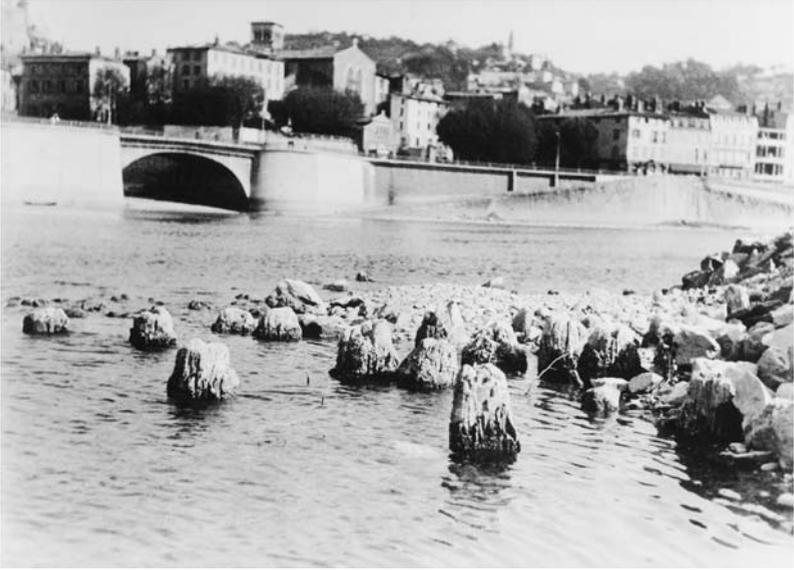


Fig. 7 - Vue d'ensemble des pilotis mis au jour sur la rive droite du Rhône, à hauteur de la rue de la Chanterrie. On peut voir, en rive gauche, le pont de la Demi-Lune au débouché de la vallée de la Gère et le quai du Rhône (actuel quai Jean-Jaurès). Cliché pris en mars 1938, pour l'article : « Au fil de l'objectif et Fouilles et trouvailles », *Pages Viennoises*, 4<sup>e</sup> année, n° 3, juillet 1938. [Fonds photographique ancien des musées de Vienne].

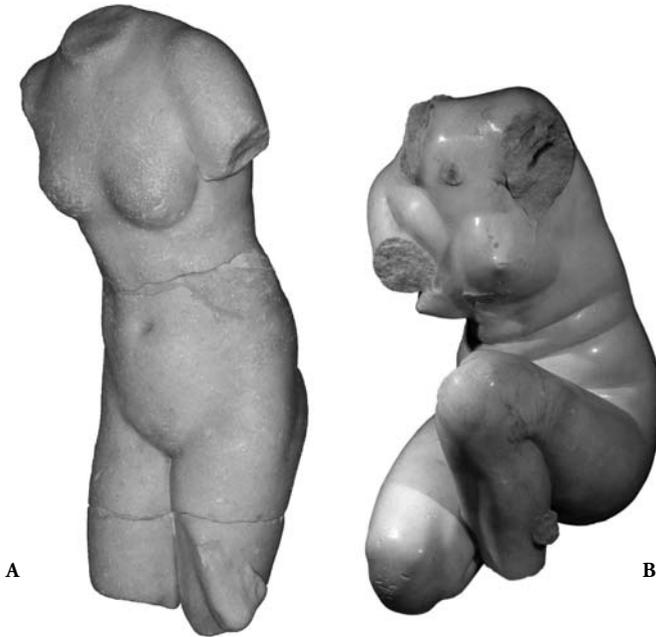


Fig. 8 - Clichés comparatifs de la *Vénus anadyomène* (A) mise au jour en 1938 dans le lit du Rhône [cliché L. Brissaud] et de la *Vénus accroupie* (B) issue des thermes publics du Palais du Miroir au XIX<sup>e</sup> siècle (avec l'aimable autorisation du musée du Louvre).

métalliques qui sont amenés par chalands et déchargés sur le bas-port de la rive. Les pilotis en chêne, d'une hauteur impressionnante (plus de cinq mètres pour la plupart d'entre eux), sont repérés en rive droite sur une longueur de cinquante mètres. Ils avancent dans le lit du Rhône sur plus du tiers de sa largeur et sont munis de puissants sabots métalliques. Des éléments de traverses, de solives, de planches et une grande quantité de clous, de trente à quarante centimètres de long, sont extraits du même secteur. Trois cent cinquante six pièces de bois au total (dont cent douze pilotis), sont ainsi recensées. Chacune d'entre elles a fait alors l'objet d'une description et d'un relevé détaillé à l'échelle 1/10<sup>e</sup>. Le dossier avait malheureusement disparu dans les années 90<sup>43</sup>. Seule une planche présentant de manière synthétique les différentes pièces mises au jour, associées à une brève description, ainsi qu'un plan de localisation de l'aménagement de bois, figurant au sein de l'article de G. Chapotat, permettaient donc d'évaluer jusqu'à une date récente l'importance de cette découverte<sup>44</sup>.

La variété, le nombre et les grandes dimensions des pièces de bois, des sabots, des clous, l'étendue de l'aménagement, laissent augurer à cet emplacement l'existence d'un pont ou d'un débarcadère. Ce sont les deux hypothèses que G. Chapotat envisagea d'ailleurs dans la conclusion de son article, publié en 1975<sup>45</sup>. En 1976, un nouvel étiage bas permit à G. Chapotat de revenir sur les lieux et d'affiner ses recherches (fig. 9). Un relevé partiel *in situ* fut réalisé par son équipe de plongeurs. Le plan original a malheureusement disparu, lui aussi, dans les années quatre-vingt (fig 10).

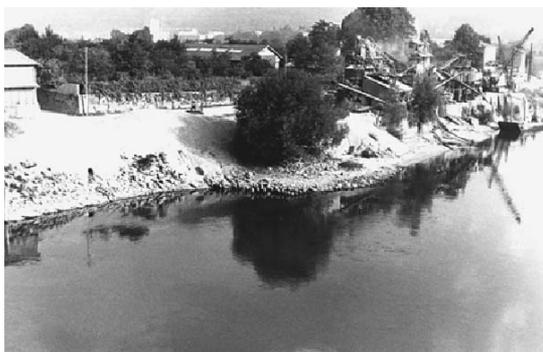


Fig. 9 - Vue du secteur des pilotis. La berge servait alors d'aire de stockage et de déchargement de graviers.  
[Fonds G. Chapotat, CREAM. Cliché J. Perriolat, 1968].

Une étude dendrochronologique, menée en 1986-1987 (fig. 11) sur les pieux récupérés, a montré que cet aménagement en bois antique avait fonctionné du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. et avait fait l'objet de réparations successives<sup>46</sup>.

43 - Mes remerciements à Roger Lauxerois et Monique Zannettacci, archéologue municipale, qui ont retrouvé des pièces de ce dossier dans les archives des musées de Vienne et au CREAM, dans le fonds Gabriel Chapotat, et ont accepté de me les confier pour étude.

44 - G. Chapotat, « Antiquités viennoises », p. 26.

45 - *Ibid.*, p. 25.

46 - L. Brissaud, « Le sens du lieu », 2006, p. 251.

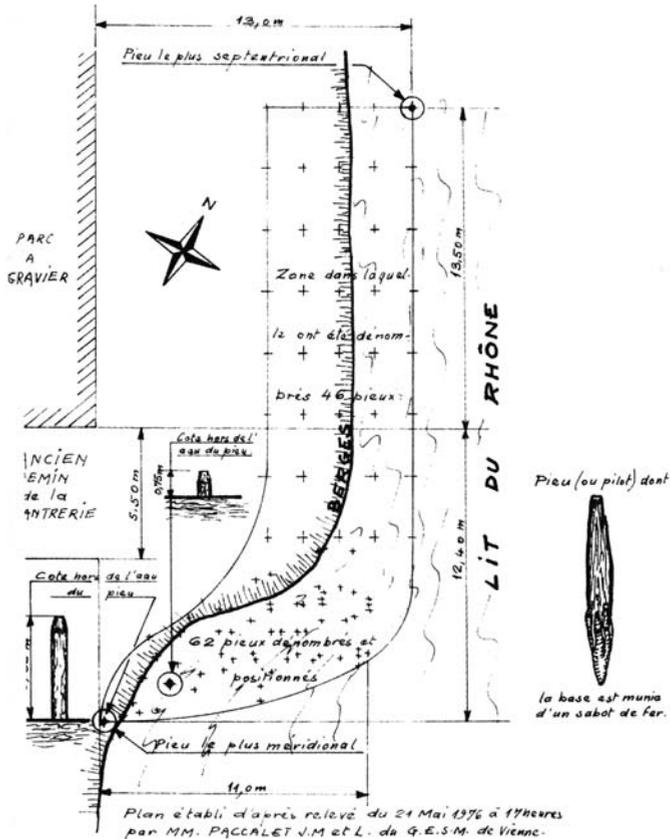


Fig. 10 - Relevé partiel des pilotis mis au jour en 1976, réalisé le 21 mai 1976 par Jean-Marie et L. Paccalet, plongeurs du Groupe d'exploration sous-marine de Vienne. Ce dessin a été publié dans l'ouvrage de Johan Durand, *Scènes de la vie gallo-romaine*, Collection Histouguide, 3<sup>e</sup> édition, 1996, p. 78.

Malheureusement, la perte des relevés des pièces de bois et du plan de positionnement des pilotis, les imprécisions relatives à l'agencement exact des pieux et, enfin la destruction de la quasi-totalité des bois,<sup>47</sup> ont bloqué la progression des recherches et l'interprétation de ces vestiges.

Il est vrai que, depuis la construction du barrage de Reventin-Vaugris dans les années soixante-dix, le niveau du fleuve s'est considérablement élevé, faisant ainsi disparaître l'existence d'étiages bas et rendant dès lors impossible toute observation visuelle directe du lit du Rhône. À partir de ce moment, le lien avec le fleuve a profondément changé. Retrouver le souvenir, les traces et la logique de l'organisation des points de franchissement anciens se révéla encore plus difficile. Les hypothèses des archéologues devinrent de fait prudentes et donc plus minimalistes.

47 - Les pilotis ont été brûlés, à l'exception de quatre d'entre eux qui sont aujourd'hui présentés au sein de la salle d'exposition permanente du musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne.



Fig. 11 - Vue générale des pilotis stockés sur le site de Saint-Romain-en-Gal [Cliché, P. Plattier, 1984, Fonds ancien, Archéologie, Département du Rhône].

La thèse d'un appontement, d'un débarcadère, aménagé en rive droite, dans l'axe de la rue des Pilotis, fut ainsi privilégiée dans les années quatre-vingt<sup>48</sup> et l'existence d'un pont romain fut plutôt envisagée à l'emplacement du pont médiéval de Sainte-Colombe<sup>49</sup>. Lors de son étude de Notre-Dame-d'Outre-Gère, Monique Jannet-Vallat envisageait quant à elle la présence de deux points de franchissement, l'un au niveau de l'église, l'autre à l'emplacement du pont médiéval<sup>50</sup>.

Ces faisceaux d'indices variés, mais souvent empreints d'incertitudes, m'ont donc amenée à reprendre, en 2005 et 2006, le dossier complexe des points de franchissement du fleuve à Vienne.

### III - 2005 - Reprise des données.

La réapparition et la publication récente du plan de positionnement d'une partie des pieux réalisé par les plongeurs de G. Chapotat m'ont permis de voir sous un jour nouveau le lien existant entre cet aménagement, le réseau viaire du quartier de Saint-Romain-en-Gal et les vestiges terrestres de la rive gauche<sup>51</sup>.

48 - A. Desbat et *alii*, p. 3 et p. 206.

49 - Anne Le Bot-Helly, « Vienne du village gaulois à la capitale de cité », in J.-P. Jospin (dir.), *Les Allobroges, Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes, de l'indépendance à la période romaine (4<sup>e</sup> s. av. J.-C. au 2<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Gollion (CH), Infolio éditions, 2002, p. 106-107.

50 - Monique Jannet-Vallat, « Notre-Dame-d'Outre-Gère, étude archéologique 1983 », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 79, 1984, 3, p. 7.

51 - Johan et Thierry Durand, *Scènes de vie gallo-romaine évoquées par les vestiges de Saint-Romain-en-Gal*, 3<sup>e</sup> éd. revue et complétée, Saint-Romain-en-Gal, éd. Armine-Ediculture, 1996, 96 p.

Grâce à ce document et aux indications de triangulations recueillies auprès des plongeurs que j'ai contactés, j'ai pu en effet replacer pour la première fois avec précision l'ensemble de l'aménagement sur le fond de plan du site de Saint-Romain-en-Gal. Complétant les informations chronologiques fournies par les analyses dendrochronologiques réalisées en 1987, les fouilles du quartier gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, liées à la construction du musée et menées entre 1987 et 2000, ont par ailleurs permis de mettre en lumière et de rétablir la connexion entre l'évolution de l'urbanisme du secteur de Saint-Romain-en-Gal et celle de l'aménagement fluvial.

Nous pouvons désormais affirmer que les pieux relevés s'ancraient bien à la hauteur du débouché de la rue des Pilotis, correspondant au tronçon est de la rue du Portique (fig. 1)<sup>52</sup>. Les phases d'installation des pilotis ou de réaménagement de l'ouvrage trouvent par ailleurs des concordances avec l'évolution du site, l'exhaussement des niveaux de circulation et les transformations d'un franchissement de ruisseau (gué ?, pont à six travées, puis pont à deux travées), situé, à l'opposé, dans le tronçon ouest de la rue du Portique, à environ quatre cent trente mètres de la berge du fleuve<sup>53</sup>.

Sur la rive gauche, les fouilles réalisées en 1983<sup>54</sup>, puis en 1992<sup>55</sup>, à l'emplacement de l'église Notre-Dame-d'Outre-Gère, située juste en face de la rue du Portique, ont également apporté des informations. Elles ont en effet révélé l'existence de sols de circulation mis en place au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. qui furent ensuite occultés par des constructions elles-mêmes remplacées par l'église vers la fin du V<sup>e</sup> ou au VI<sup>e</sup> siècle. Nous avons pu constater que le sol de circulation correspondant à l'église et les derniers niveaux de chaussées de la rive droite étaient situés à des altitudes équivalentes. Enfin, la permanence, à l'emplacement de la rue du Portique ou à proximité, d'un axe de circulation au-delà du IV<sup>e</sup> siècle, époque qui marque la fin de l'occupation urbaine dans ce secteur de *Vienna*, montre bien l'importance de cette voie, qu'une nécropole bordera jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>.

#### **IV - Les nouvelles révélations offertes par la technologie moderne**

Après avoir étudié les différentes sources et précisé l'origine de l'hypothèse des trois ponts, je désirais savoir sur quels indices pouvait reposer la thèse d'Étienne Rey. Je me suis tout d'abord attachée à approfondir l'étude des

---

52 - L. Brissaud, « Le sens du lieu », p.248.

53 - *Ibid.*, p.251-256 ; Jean.-Luc Prisset, « L'évolution du ponceau de Saint-Romain-en-Gal. Notice », in G. Barrauol, J.-L. Fiches, P. Garmy (éd.), *Les ponts routiers en Gaule romaine*, Actes du Colloque national tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008, *Supplément à la R.A.N.*, à paraître.

54 - M. Jannet-Vallat, « Notre-Dame-d'Outre-Gère », p. 5-25.

55 - Monique Zannettacci-Stephanopoli, « Notre-Dame-d'Outre-Gère à Vienne (Isère) : un programme de construction d'une basilique funéraire au V<sup>e</sup> siècle », *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, 1, 1994, p. 117-131, 11 fig.

56 - Laurence Brissaud, Jean-Luc Prisset, « Un édifice funéraire sur le site de Saint-Romain-en-Gal » in *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens*. Mélanges offerts à Bernard Liou, textes rassemblés par Lucien Rivet et Martine Sciallano, (*Archéologie et Histoire Romaine*, 8), Montagnac, éditions Monique Mergoïl, 2002, p. 567-574, 10 figures.

quarante cinq sabots mis au jour dans le prolongement de la rue des Pilotis et conservés dans les réserves du musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne. Au vu de leurs dimensions impressionnantes (fig. 12), je pensais qu'il était essentiel d'approfondir l'étude typologique mise ainsi en lumière dans le but de valider l'hypothèse d'un point de franchissement au nord de la ville antique. Les sabots ont ainsi été photographiés, observés et des mesures complémentaires ont été prises en collaboration avec Marc Guyon qui, quelques années auparavant, avait procédé à leur inventaire et à leur analyse<sup>57</sup>. Ce réexamen nous a permis de constater que plusieurs individus recélaient encore à leur base des restes de bois, plus ou moins importants.

Une étude dendrochronologique a été effectuée par Catherine Lavier<sup>58</sup>, au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France. Les résultats ont confirmé les phases de fonctionnement des pilotis<sup>59</sup>. Seul un sabot, typologiquement différent des autres et joint volontairement au lot destiné aux analyses, a été daté de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier fut découvert par G. Chapotat en rive gauche, dans la vallée de la Gère.

Parallèlement à ces recherches, alors que l'hypothèse du point de franchissement nord prenait corps, nous nous sommes mis en relation avec le service "Laboratoire d'essais et de mesures" de la Compagnie nationale du Rhône, afin de tenter de relever de nouveaux indices à la hauteur de la rue des Pilotis (fig. 4, n° 1) et de recueillir des informations sur l'état actuel du fleuve. La CNR nous a permis de consulter ses derniers relevés bathymétriques qui ont effectivement révélé la présence de plusieurs anomalies entre la rive droite et la rive gauche (fig. 13). Ainsi, en dépit des dragages intensifs réalisés entre les années 1950 et 1970, un alignement de pilotis, parallèle à la rive droite, nous est apparu (A), de même que deux autres massifs : l'un situé au centre du lit (B) et l'autre du côté de la rive gauche (C). Afin de comparer ces traces à celles qu'avait dû laisser le pont médiéval dûment attesté, nous avons également étudié les levés bathymétriques effectués à son emplacement (fig. 4, n° 2), à la hauteur de la Tour des Valois. Les quatre piles de ce pont ont été décelées et localisées, malgré les destructions volontaires du XIX<sup>e</sup> siècle et les déroctages du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 14).



Fig. 12 - Sabot métallique découvert en 1974 en rive droite du Rhône, à la hauteur de la rue de la Chanterrie, [cliché A. Valois, 2007, musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne, Département du Rhône].

57 - Marc Guyon, *Les fondations des ponts en France : sabots métalliques des pieux de fondation, de l'Antiquité à l'époque moderne*, éd. Monique Mergoïl, Temps modernes, 2000, 253 p.

58 - Chercheur au sein du Laboratoire d'Archéo-dendrométrie, CNRS.

59 - Catherine Lavier, *Compte-rendu de l'étude réalisée au C2RMF concernant : « Un lot de pieux sabotés de structures gallo-romaines trouvés dans le Rhône »*, Rapport 21026, Paris, 17 novembre 2010, 20 p.

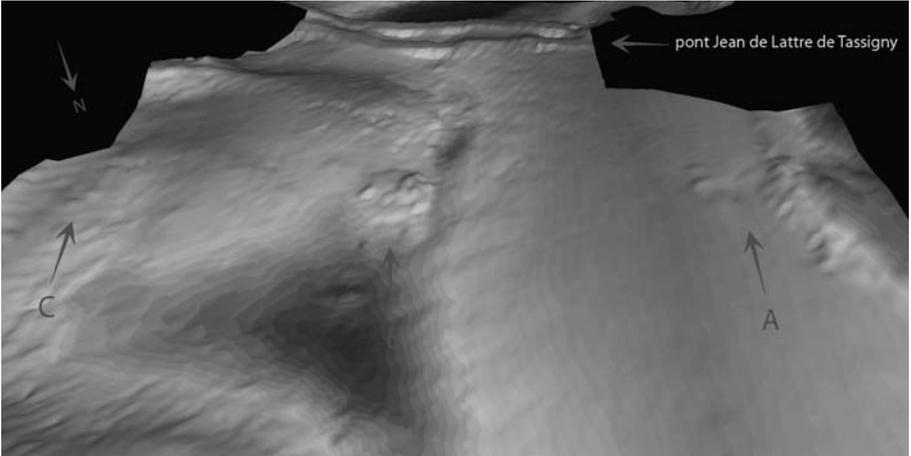


Fig. 13

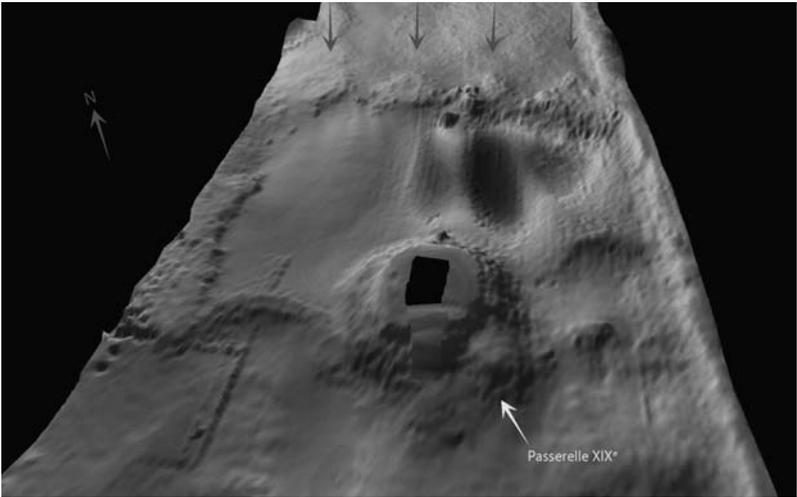


Fig. 14

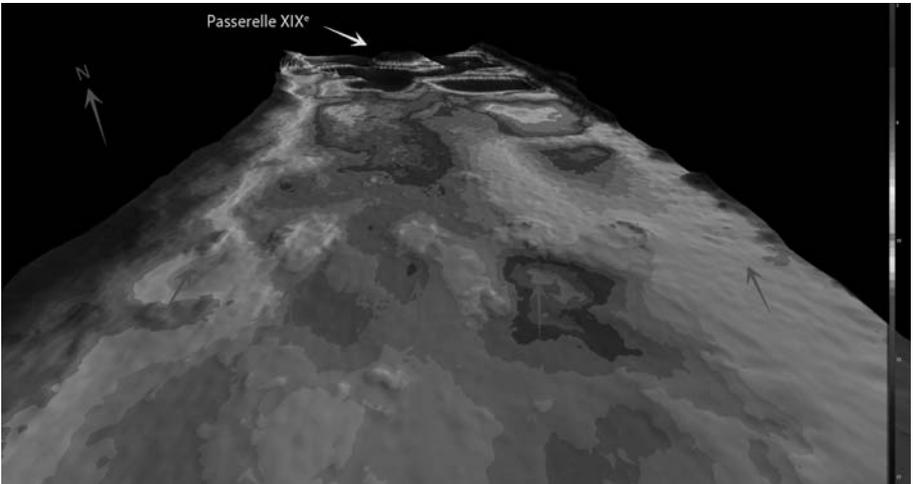


Fig. 15

Compte tenu de la lisibilité des informations recueillies, j'ai donc cherché à voir si l'existence du troisième pont ("aqueduc"), suggéré par É. Rey, pouvait être confirmée (fig. 4, n° 4). Nous avons alors eu la surprise de voir apparaître, très distinctement, les sept piles d'un point de franchissement parfaitement identifiable unissant les deux rives au niveau du jardin public de Vienne (fig. 15). Le pont sud, dont l'existence demeurait la plus hypothétique, s'avère donc être celui pour lequel les traces se révèlent aujourd'hui les plus nettes. Sur la rive gauche, il devait conduire à la rue dallée antique dont un tronçon est visible depuis 1895 dans le jardin public voisin (fig. 16)<sup>60</sup>. Sur la rive droite, l'ouvrage aboutit au nord d'un bâtiment thermal<sup>61</sup> et débouche sur un carrefour de voies actuelles qui reprennent au moins en partie les emplacements de la voirie antique (voie des Petits Jardins)<sup>62</sup>.

Cette disposition trouve indéniablement un parallèle avec les aménagements urbains du nord de la rive droite : thermes publics des Lutteurs, rue du Portique, carrefours de voies anciennes associés à la proximité d'un pont<sup>63</sup>. Par ailleurs, l'emplacement d'un pont sud se révèle cohérent avec le développement vers le sud de la ville gallo-romaine tel qu'il peut être restitué de nos jours. L'expansion équilibrée sur les deux rives nous avait laissés pressentir son existence<sup>64</sup>. Ces conjonctions tendent ainsi à attribuer à l'époque antique la construction de cet ouvrage, absent des évocations jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>65</sup>. Sa datation nécessiterait néanmoins d'être précisée.

Apparaissant au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, le pont nord, partiellement *intra muros*, semble être le plus ancien (fig. 2, A). Il s'inscrit

Fig. 13 - Vue en perspective, en direction de l'aval, du relevé bathymétrique du Rhône à l'emplacement du "pont nord". En A, apparaissent les pilotis observés en 1976 au pied de la berge de la rive droite.

Fig. 14 - Vue en perspective, en direction de l'amont, du relevé bathymétrique du Rhône, à l'emplacement du "pont médiéval" (en haut de l'image). Les quatre piles sont toujours nettement identifiables en dépit des déroctages.

Fig. 15 - Vue en perspective, en direction de l'amont, du relevé bathymétrique du Rhône à l'emplacement du "pont sud".

[©CNR, relevés 2006].

60 - Ernest Bizot, *Journal de Vienne*, 12 décembre 1896.

61 - Alain Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*. (Collection de l'Ecole Française de Rome, 320), Rome, 2003, volume II, p. 283-284.

62 - Odile Faure-Brac, *Le Rhône. 69/1, Carte archéologique de la Gaule*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, p. 339 (Sainte-Colombe, n° 48) et 345-346 (Sainte-Colombe, n° 65 et 66) ; Michel Goy, *Sainte-Colombe (69), Les Petits Jardins, RN 86, rue des Petits Jardins*, Rapport de diagnostic, décembre 2006, INRAP, 74 p., 31 figures et annexes, Direction interrégionale Rhône-Alpes Auvergne, Bron, n° de prescription : 06-191, n° de projet INRAP : HA22046101.

63 - L. Brissaud, « La construction des thermes des Lutteurs : regards croisés sur un chantier urbain antique et son impact sur la ville (Saint-Romain-en-Gal, France) », in S. Camporeale, H. Dessales, A. Pizzo (éd.), *Arqueología de la construcción I. Los procesos constructivos en el mundo romano : Italia y provincias occidentales*, Mérida, Instituto de Arqueología, 25-26 de Octubre de 2007, Archivo Español de Arqueología, Mérida 2008, p. 107-124.

64 - L. Brissaud, « Le sens du lieu », p. 256.

65 - P. Schneyder est le premier à l'évoquer, avant 1814 : Bibliothèque municipale de Vienne, manuscrit M 11.



Fig. 16 - Tronçon de la rue dallée gallo-romaine conservé au sein du jardin public de Vienne et situé dans l'axe du pont sud, en rive gauche [Cliché L. Brissaud, 2007].

dans une phase du développement urbain qui, depuis la rive gauche, étend l'emprise de la ville au secteur nord de la rive droite. De son côté, le pont sud, totalement *extra muros* (fig. 2, C), répond plus vraisemblablement à une logique de circulation commerciale évitant le centre ville, afin de faciliter l'accès aux entrepôts qui se développent fortement au cours du I<sup>er</sup> siècle, sur la rive gauche, dans le quartier sud. Pour sa part, le pont central se révèle bien plus en accord avec la ville réduite telle qu'elle se dessine à partir du IV<sup>e</sup> siècle, avec la forte récession de la rive droite (fig. 2, B). Un pieu issu du « pont romain de Vienne »<sup>66</sup>, donné en 1894 au musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye par le musée de Vienne, a fait l'objet d'une datation par C14<sup>67</sup> en 1993 à la demande de C. Louboutin, alors conservatrice. La datation obtenue a révélé que son installation remontait au IX<sup>e</sup> siècle : « La date exclut absolument la période romaine. Elle indique en toute certitude du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle mais la plus forte probabilité se situe autour du IX<sup>e</sup> siècle »<sup>68</sup>. Même si elle se révèle unique, cette analyse a le mérite d'apporter un nouvel élément chronologique ciblé et concret,

66 - Mention figurant dans les registres anciens d'acquisition du musée de Saint-Germain-en-Laye. Rappelons que l'expression « pont romain » désignait communément au XIX<sup>e</sup> siècle le pont central, dit aussi médiéval, à hauteur de la Tour des Valois.

67 - Analyse alors réalisée par le Centre de datation par le radiocarbone de l'université Claude Bernard Lyon I.

68 - Conclusion du Centre de datation. Remerciements chaleureux à Hélène Chew, conservateur en chef chargée des collections gallo-romaines au musée de Saint-Germain-en-Laye, de m'avoir communiqué ces informations.

nous faisant remonter à une époque plus récente que la période gallo-romaine ; la datation antique de ce pont reste en revanche à prouver.

Les anomalies repérées récemment dans le lit du fleuve attestent donc le bien fondé de l'existence de trois ouvrages franchissant le Rhône. Elles peuvent être porteuses de réponses pour leur datation respective, leur nature (pont de pierre, pont de bois) et leur évolution. Rappelons que la nature du pont nord doit être précisée tant qu'il subsiste encore quelques vestiges, toujours menacés par les aménagements liés à la circulation fluviale. Une intervention du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines, programmée dans les prochains mois<sup>69</sup>, permettra de préciser l'état de conservation des vestiges.

## Conclusion

La relecture et l'analyse des pièces du dossier des points de franchissement du Rhône à Vienne ont donc finalement engendré la redécouverte des ponts évoqués par Pierre Schneyder dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et positionnés par É. Rey sur son plan géométral de 1830. Les fouilles archéologiques récentes menées sur le site de Saint-Romain-en-Gal et la mise en connexion des relevés bathymétriques de la Compagnie nationale du Rhône ont enfin permis de les visualiser dans leur ensemble et d'en fixer concrètement et définitivement l'axe et l'ancrage.

La grande précision des relevés bathymétriques rend maintenant possible le report sur fond cadastral des différents ponts et l'établissement d'un premier lien, essentiel, avec la voirie antique ou médiévale environnante. Les orientations respectives des points de franchissement nous sont à présent bien connues, mais les indices actuels ne nous ont en revanche pas permis encore de déterminer les limites exactes et les formes des piles.

L'archéologie du regard et de l'observation se nourrit désormais de l'apport des technologies nouvelles qui permettent de remettre en lumière les découvertes anciennes et qui donnent accès à de nouvelles pistes de recherches passionnantes. La question de la date d'installation et de destruction de chacun des ponts présente encore des zones d'ombres et demande à être affinée. En effet, deux ponts semblent bien avoir été bâtis à Vienne durant l'Antiquité : le « pont nord » (fig. 4, n°1) et le « pont sud » (fig. 4, n°4), mais ont-ils fonctionné de concert ou se sont-ils succédé ?

Pour sa part, l'existence du troisième point de franchissement semble désormais attestée au IX<sup>e</sup> siècle, sur la foi d'une analyse, mais la détermination de son époque de construction, en l'absence d'indices archéologiques terrestres directement liés à l'ouvrage, demeure tributaire d'analyses dendrochronologiques supplémentaires. Celles-ci devront être réalisées *in situ* sur les pieux encore conservés au sein des fondations des piles.

---

69 - Expertise des vestiges *in situ*.

## Remerciements

Cet article est dédié à la mémoire de Gabriel Chapotat qui a inspiré mon travail.

Tous mes remerciements et ma gratitude à :

- Jean-Luc Prisset, attaché de conservation, responsable des fouilles sur le site de Saint-Romain-en-Gal, qui a cru depuis le début à ma problématique. Sans les fouilles archéologiques qu'il a dirigées et menées à leur terme, ce travail sur les ponts de Vienne n'aurait pu voir le jour.

- Roger Lauxerois, ancien conservateur des musées de Vienne, qui a nourri ma recherche de documents, d'images, de clichés et de sa connaissance de Vienne.

- Hélène Lafont-Couturier, directrice des musées d'Archéologie du département du Rhône qui a encouragé mon projet ; Sébastien Gosselin, conservateur des musées de Vienne ; Virginie Durand attachée de conservation aux musées de Vienne et Marie Vigreux pour leur aide et leurs informations.

- André Hullo, Pierre Giraud, Paul Blanchon et André Ferraton, de la Société des Amis de Vienne, pour leur écoute, leur soutien et les précieux indices qu'ils m'ont fournis.

- Bruno Mayorgas, bibliothécaire, responsable du fonds ancien de la bibliothèque municipale de Vienne et Odile Larue, documentaliste ; l'ensemble des participants au projet collectif de l'atlas topographique de Vienne.

Enfin, et surtout, cette étude doit beaucoup à l'investissement de Marc Guyon, archéologue-plongeur, technicien INRAP, ainsi qu'à la collaboration active de la Compagnie Nationale du Rhône - Direction du Patrimoine fluvial et industriel - Laboratoire d'hydraulique et mesures : particulièrement Mattia Scotti, chef du Laboratoire d'essais et de mesures, Céline Khantache, cadre hydrographe, Pascal-Henri Richard, ainsi que E. Lagouche, cartographe, Jean-Luc Denis, hydrographe et Jean-Michel Pignolet, pilote du Frédéric-Mistral, pour leur investissement collectif dans cette recherche.

## Un tuyau de plomb romain oublié

Les inventaires passent parfois aux côtés d'informations anciennes qui, on ne sait trop pourquoi, ont échappé à la sagacité des chercheurs. Tout récemment des recherches m'ayant conduit à revisiter les numéros du *Journal de Vienne*, un article de Thomas-Claude Delorme, alors conservateur du musée de Vienne, m'a révélé le nom d'un "nouveau" plombier viennois gallo-romain, à rajouter sur la liste de ceux qui ont été déjà recensés<sup>1</sup> mais dont la mention semble avoir été passée inaperçue depuis 170 ans.

L'estampille a été relevée par T.-C. Delorme en février 1840, sur un tuyau de plomb que l'on venait de découvrir sur le site d'un habitat gallo-romain localisé, à Vienne, dans le quartier des Gargattes, à hauteur de la rue actuelle du Onze-Novembre, à l'occasion de travaux effectués dans une parcelle de vignes<sup>2</sup>. Le lieu de découverte correspondait au site archéologique connu aujourd'hui sous l'appellation de "site des Nymphéas", où plusieurs nouvelles interventions ont été réalisées dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Celles-ci ont révélé, à l'arrière des bâtiments des grands entrepôts portuaires (*horrea*) de la rive gauche du Rhône, la présence de résidences privées, luxueuses, désignant leurs propriétaires comme des gens aisés, des notables de la cité. Ce quartier associait plusieurs fonctions - résidentielle et commerciale - et était marqué d'une forte empreinte urbanistique grâce à l'apport de remblais massifs dans les premières décennies du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et par l'installation des grands docks en bordure du fleuve. L'un de ces somptueux palais, la maison à l'Atrium, occupait au sol une surface d'au moins 2000 m<sup>2</sup>. Architecture privée à plusieurs corps de bâtiments, peintures murales et mosaïques, collection de sculptures en marbre, jardin à péristyle, triclinium d'été avec bassin semi-circulaire, équipement thermal privé, attestent de cette opulence, aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles<sup>3</sup>.

Le tuyau de plomb fut donc trouvé en février 1840 par Claude Contamin, le propriétaire du terrain où furent aussi mis au jour un ensemble de mosaïques,

---

1- L'étude de référence reste encore : André Cochet et Jørgen Hansen, *Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne (Isère) (46<sup>e</sup> supplément à Gallia)*, Paris, éditions du CNRS, 1986.

2 - Voir l'article de Roger Dufroid, « Jean-Claude Drivet, Notes biographiques », *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 106, 2011, 1, p. 9-12.

3 - Voir en attendant la publication générale de ce site : *La maison urbaine d'époque romaine. Atlas des maisons de Gaule Narbonnaise*, Actes du colloque d'Avignon, 11-13 novembre 1994, Avignon, 1996, t. II, p. 416-420.

dont celle de *l'Ivresse d'Hercule*<sup>4</sup>, appartenant toutes à une partie de maison gallo-romaine en cours d'exploration : « non loin de celle-ci » atteste T.-C. Delorme qui relate ces découvertes<sup>5</sup>. Mais il serait aujourd'hui bien tentant de pouvoir rapporter ce tuyau au réseau d'adduction que nécessitaient l'approvisionnement en eau des bassins, ou l'équipement balnéaire attesté dans la maison à l'Atrium. Mais, à l'évidence, il n'est pas aujourd'hui possible, en l'absence de données archéologiques suffisamment documentées, de localiser exactement cette section de canalisation par rapport aux structures aujourd'hui connues.

Delorme fut plus attentif aux caractéristiques techniques de la conduite en plomb. Il en donne à ses lecteurs quelques détails : sa longueur de 1,62 m, son diamètre de 13,5 cm ; il note d'ailleurs justement que ce calibre est bien supérieur à celui que l'on trouve ordinairement sur les tuyaux viennois. Et un siècle et demi plus tard, le tableau synthétique des caractéristiques de 67 fragments de tuyaux, ceux qu'ont étudiés A. Cochet et J. Hansen, confirme ce diagnostic ; ces deux auteurs ne recensent en effet alors que 7 tuyaux présentant un diamètre égal ou supérieur à 10/11 cm<sup>6</sup>. Il s'agirait donc d'un élément d'une canalisation qui assurait une alimentation plus importante que les tuyaux ordinaires de plus petit calibre (de 2 à 8 cm), et répondait, vraisemblablement, à des besoins en eau plus abondants ou à un transport de volumes d'eau plus conséquents pour un autre équipement, à proximité. Un détail n'a pas échappé à Delorme : « l'orifice se fermait, ainsi que l'on peut en juger par une charnière en bronze qui y existe encore ». Cet élément appartenait-il à un système de fermeture (clapet ou vanne) en bronze adapté à la conduite en plomb ? Pour quel type d'installation (bassin, fontaine, dérivation) ?

Enfin c'est aussi la marque elle-même du plombier qui fixa l'attention de Delorme ; elle se trouvait sur les deux côtés du tuyau, comme on peut le voir sur d'autres exemples viennois<sup>7</sup>. La lecture de l'estampille ne paraît pas lui avoir posé de difficultés particulières : L.VIRSATTO.V.F. que Delorme traduit : « *Lucius Virsatto l'a fait à Vienne* ». Mais nous sommes cependant tentés d'apporter une correction à cette interprétation. En effet il est plus vraisemblable que l'on doive rectifier la dénomination de l'artisan viennois, en la supposant constituée des *tria nomina* du citoyen romain : le prénom *Lucius*, le nom gentilice, *Vireius* ou *Virius*, tous deux attestés en Gaule Narbonnaise et dans la cité de Vienne<sup>8</sup> ; un autre tuyau viennois porte une marque où on reconnaît le même gentilice : *T(itus) VIR(eius ou -ius) FORTVNAT(us) V(iennae) F(ecit)*<sup>9</sup>. Quant à Satto, son

4 - *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III - Narbonnaise, 2, Paris, CNRS, 1981, n° 306.

5 - T.-C. Delorme, « Mosaïque », *Journal de Vienne*, 8 février 1840, p. 2-3.

6 - André Cochet, Jørgen Hansen, *Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne (Isère)*, p. 179-180.

7 - André Cochet, Jørgen Hansen, *Conduites et objets de plomb gallo-romains*, p. 62.

8 - Voir les *Inscriptions latines de Narbonnaise*, V, 1 - Vienne, Paris, CNRS, 1, 2004, n° 1, 189 ; et V-3, p. 366.

9 - André Cochet, Jørgen Hansen, *Conduites et objets de plomb gallo-romains*, n° 63, p. 158-159.

*cognomen* ou surnom, dont l'usage est attesté en Gaule, il se retrouve à Vienne même sur d'autres tuyaux, associé au surnom d'un autre artisan, *Senter*, sur la même marque<sup>10</sup>.

En réalité cette marque des Gargattes, qui ajoute une pièce supplémentaire à l'annuaire des plombiers viennois, bénéficie d'un avantage exceptionnel, dans la mesure où elle se retrouve sur une conduite de gros calibre qui a été révélée au public scientifique en 1990-1992, et qui proviendrait peut-être des quartiers de la rive droite. Dans ce dernier exemple l'estampille était en outre jumelée à un cartouche où figurait une date, établie d'après l'année consulaire de 213 ap J.-C., soit sous le règne de Caracalla<sup>11</sup>. Cette datation nous autorise donc à faire du Viennois *Lucius Vireius* (ou *Virius*) *Satto* un contemporain d'un autre Viennois, *Caius Julius Pacatianus*, qui évoluait dans un autre monde, celui des cercles impériaux et des grands commis de l'Etat romain, loin de sa patrie. Ces deux sections de conduites, commandées au même artisan de plomberie, et malgré l'imprécision ou les incertitudes concernant la provenance de l'une ou l'autre, attestent néanmoins l'actualité des travaux d'équipement sous le règne des Sévères (fin II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle), dans des secteurs de la ville antique que l'on croit pourtant atteints par la récession et un commencement d'abandon.

Malheureusement le destin de la canalisation des Gargattes reste aujourd'hui ignoré. Delorme lui-même ne mentionna pas son lieu de conservation. Peut-être resta-t-elle propriété de la famille Contamin, avant d'être vendue ultérieurement à un collectionneur ou à un récupérateur de métaux ?

---

10 - André Cochet, Jørgen Hansen, *Conduites et objets de plomb gallo-romains*, n° 39, p. 128-130.

11 - Voir : Jean Burdy, André-Cochet, « Une date consulaire (213 après J.-C.) sur un tuyau de plomb viennois », *Gallia*, 49, 1992, p. 89-97. A remarquer que cette canalisation est d'un calibre (diamètre intérieur d'environ 20 cm) encore supérieur à celui du tuyau des Gargattes, lui-même d'un calibre déjà élevé. Je remercie Laurence Brissaud qui m'a rappelé fort opportunément l'existence de ce tuyau à double marque en me signalant l'étude à paraître concernant l'onomastique relevée sur les tuyaux de plomb viennois : Bernard Rémy, Nicolas Mathieu et Laurence Brissaud, « Les noms de personnes inscrits sur les tuyaux de plomb de la cité de Vienne », Actes du colloque *L'eau dans les Alpes antiques : usages et risques* - Grenoble, octobre 2010 (en cours de publication).

## À propos de Maurice Burrus

*Dans une étude précédente, « 1939-1945... Et le patrimoine viennois ? », parue dans deux numéros antérieurs du Bulletin, n° 104, 2009, 4, p. 3-38 et n° 105, 2010, 2, p. 3-18, j'ai évoqué la part de Maurice Burrus dans la sauvegarde du patrimoine viennois ; cet homme d'affaires alsacien, qui n'avait pas d'attache à Vienne, fut cependant introduit dans le contexte patrimonial viennois, à la fin des années 1930, par son ami l'architecte en chef des Monuments historiques, Jules Formigé. Au cours de l'année 2010 la Revue Drômoise donnait de son côté une actualité à cette personnalité<sup>1</sup>.*

Héritier d'une vieille famille alsacienne qui s'est consacrée à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la production de tabac et à la fabrique de cigares, Maurice Burrus fut député du Haut-Rhin de 1932 à 1942, et à ce titre défendit le projet et la réalisation d'un tunnel ferroviaire, inauguré en 1937, pour la traversée des Vosges. C'était, à titre privé, un collectionneur, amateur d'art et philatéliste passionné, allant jusqu'à financer les fouilles du chanoine Sautel à Vaison-la-Romaine. En 1924 il devint propriétaire d'un domaine forestier de près de 2500 ha, dans la forêt de Saoû (au sud de Crest). Il en fit aussitôt un lieu de loisirs et de tourisme vert pour les Drômois, en l'enrichissant par des plantations d'essences rares, en y traçant de circuits de promenade. À l'intention des familles employées dans la forêt, il y ouvrit même une école. Et il y fit construire aussi une auberge-relais dont l'architecture s'inspirait du domaine de Versailles. Vocabulaire classique mais construction en béton armé et faux appareillage en ciment moulé. De 1930, année de son inauguration, jusqu'en 1959, date de la mort de Maurice Burrus, l'auberge des Dauphins fut un rendez-vous gastronomique dont l'activité fut naturellement affectée par le conflit de 1939-1945.

En 2003 le domaine de la forêt de Saoû est devenu propriété du département de la Drôme qui a engagé deux de ses services, la Conservation du Patrimoine et le service des Espaces naturels sensibles, pour préserver et mettre en valeur le site et entreprendre recherches archivistiques et enquêtes orales « pour une meilleure connaissance de l'auberge » et de la forêt. L'entretien du bâtiment ayant été délaissé pendant une quarantaine d'années, le département de

---

1 - Anne-Marie Clappier et Daphné Michelas, « Maurice Burrus et la forêt de Saoû », *Revue Drômoise*, n° 536, juin 2010, p. 55-62 ; Nicolas Gogué-Meunier, Daphné Michelas, « 20 septembre 2009 : retour de la famille Burrus en forêt de Saoû », *ibidem*, p. 63-64. La famille Burrus est aujourd'hui propriétaire de la grande marque chocolatière « Marquise de Sévigné-Paris ».

la Drôme a procédé d'urgence à des travaux pour le mettre hors d'eau et hors d'accès, et pour consolider les façades.

En 2009, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Maurice Burrus, le département a réalisé une exposition installée sur les terrasses de l'auberge, et retraçant « les origines et la vie de Maurice Burrus, l'histoire de l'achat de la forêt ainsi que les interventions qu'il a menées sur ce domaine ».

## INFORMATIONS

Comme nous vous l'annoncions depuis quelques numéros, les Amis de Vienne travaillent actuellement à l'organisation d'événements et d'animations pour la commémoration du 7<sup>e</sup> centenaire du concile qui s'est tenu en 1311-1312 dans notre ville. L'affaire des Templiers que tout le monde a en tête ne fut pas l'unique dossier à l'ordre du jour. Les conférences que nous organisons pour le prochain cycle aborderont donc plusieurs sujets pour mieux comprendre l'environnement géopolitique et religieux au début du XIV<sup>e</sup> siècle et la place de Vienne à l'aube des années 1300.

Le calendrier est pratiquement arrêté (modifications encore possibles). Réservez dès maintenant ces dates :

**19 octobre** : conférence inaugurale (sous réserve de confirmation) par le grand spécialiste des croisades, des ordres religieux militaires, Alain Demurger, maître de conférences honoraire à l'université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne .

**16 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 15 février, 21 mars, 18 (ou 25) avril, et éventuellement 16 (ou 23) mai.**

Les conférences auront lieu comme les années précédentes au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne qui a accepté, comme partenaire de nos diverses manifestations (en particulier le colloque et les conférences), de nous accueillir dans l'auditorium.

**ATTENTION !**

**TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT  
COMMENCENT AU 1<sup>er</sup> JANVIER**

*Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).*

*Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître. Dès aujourd'hui, envoyez votre règlement.*

MERCI

**FICHE DE COTISATION ANNUELLE  
ET D'ABONNEMENT  
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

**NOM :** .....

**Prénoms :** .....

**Adresse** (pour l'envoi du bulletin par la Poste) : .....

.....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**TARIFS POUR 2011**

**Adhésion annuelle (5 €) + abonnement (25 €)\*** ..... = **30 €**

\*donnant droit à la livraison du bulletin trimestriel

**Adhésion membre bienfaiteur** ..... **35 €**

**Adhésion annuelle individuelle (sans abonnement au bulletin)** ..... **5 €**

**Abonnement annuel au bulletin** ..... **25 €**

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : **"Amis de Vienne"**  
**5, rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.**